

- Destinataire :** Tous les employés du CHSLD Jeanne-Le Ber
- Expéditeur :** Valérie Boudreau, coordonnatrice par intérim
CHSLD Jeanne-Le Ber
- Date :** 28 janvier 2025
- Objet :** Récupération des piles et batteries au CHSLD Jeanne-Le Ber

Le saviez-vous ? Le CHSLD Jeanne-Le Ber participe à la collecte de piles et batteries.

Vous pouvez déposer vos piles et batteries dans les contenants prévus à cet effet situés au point de dépôt identifié.

Votre point de dépôt est situé au local GA-110-74 (à la réception)

⚠ Attention ! *Il ne faut jamais mettre les piles et batteries ni dans les bacs de recyclage, ni dans les bacs de déchets biomédicaux. Ces dernières peuvent causer des incendies et ce sont des matières toxiques et polluantes qui doivent être gérées de façon très précise.*



Penses-y, fais le bon tri !

Merci de votre participation à l'amélioration de nos pratiques au CIUSSS-EMTL en faisant le bon tri.

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à cette note de service, je vous invite à communiquer avec la réceptionniste de l'accueil.

Pour toute question d'ordre générale sur le recyclage des matières au CIUSSS-EMTL, contactez Charlotte Cordier
charlotte.cordier.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

